

Renouvellement de la convention collective

LES NÉGOCIATIONS

À l'approche de la période des vacances estivales, nous tenions à vous informer de l'avancement des négociations.

Après plus de 30 mois de négociation, les discussions ont surtout porté sur les demandes normatives des parties. Malheureusement, jusqu'à maintenant, nous devons déplorer le peu de progrès accompli dans les pourparlers. Malgré tout, la partie syndicale souhaite qu'une entente sur les aspects normatifs survienne rapidement. Il est inadmissible que nous soyons sans convention collective depuis 2012 !

Cette lenteur des négociations se reflète également dans les discussions portant sur les questions monétaires. Nous attendions depuis plusieurs mois un retour de l'employeur sur nos demandes à ce sujet. Nous avons finalement obtenu les offres monétaires de la Ville le 18 juin dernier. Tant d'efforts pour obtenir si peu ! La proposition patronale est nettement insuffisante. D'autant plus que nous avons appris récemment que la directrice générale a obtenu, pour sa part, une augmentation salariale d'environ 40 % en 5 ans...

Les offres monétaires de l'employeur laissent clairement voir qu'il fait un amalgame inapproprié entre les ajustements dus en vertu de l'équité

salariale et les augmentations de salaire légitimes attendues par les employés. N'oublions pas que les correctifs apportés par l'équité salariale visent à enrayer la discrimination systémique faite envers les femmes.

L'entrée en vigueur de la loi 15 sur la restructuration des régimes de retraite dans le secteur municipal a évidemment compliqué les discussions entre les parties. L'effet de cette loi abusive entraînera notamment une hausse de nos cotisations, le partage des déficits passés en plus de la suspension automatique de l'indexation des rentes versées aux retraités. L'employeur ne peut ignorer les coûts supplémentaires que cette loi engendra pour chacun d'entre nous. Il devra en tenir compte dans ses offres monétaires.

Le comité de négociation syndical compte sur votre appui indéfectible afin d'obtenir la meilleure convention collective possible pour l'ensemble de notre groupe.

La solidarité est plus que jamais nécessaire !